



**COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2021**

**Assemblée Générale 2022**

**Union** : Il peut être établi, entre Sociétés d'Assurance Mutuelles pratiquant des assurances de même nature, des Unions ayant exclusivement pour objet de réassurer intégralement les Contrats souscrits par ces Sociétés d'Assurance Mutuelles et donner à celles-ci leur « Caution Solidaire ».

Ces Unions ne peuvent être constituées qu'entre Sociétés d'Assurance Mutuelles s'engageant à céder à l'Union, par un Traité de réassurance interne, l'intégralité de leurs risques.

L'Union a une personnalité distincte de celle des Sociétés adhérentes.

Les Unions de Sociétés d'Assurance Mutuelles sont régies pour leur fonctionnement par les règles applicables aux Sociétés d'Assurance Mutuelles, sous réserve des adaptations prévues par Décret en Conseil d'Etat.

Les opérations pour lesquelles les Unions se portent « caution solidaire » sont considérées comme des opérations d'assurance directe. (Art. L. 322-26-3 du Code des Assurances).

**L'Union de réassurance du GAMEST a été fondée le 1<sup>er</sup> janvier 1997.** Les Sociétés mutuelles adhérentes sont la **MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances" (MDE)**, la **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA (MALJ)**, la **MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR (MAVIC)**, la **MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE (MAS)**, la **SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES DE BOURGOGNE (SMAB)**, la **MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE MULHOUSE (MAVIM)**, la **MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE THANN (MAVIT)**, **LA BRESSANE** et la **MUTUELLE D'ASSURANCES AFFINEO'ASSUR.**



**Siège social : 6 bd de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex – Tél. 03 89 35 49 49 Fax 03 89 35 49 50  
www.gamest.fr**



## ORGANES DE GESTION ET DE CONTROLE

### DIRECTION GENERALE

ÉRIC PICARD DIRECTEUR GENERAL

#### EQUIPE DE DIRECTION :

ÉRIC PICARD DIRECTEUR GENERAL

EMMANUELLE BAUCHET DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

BENOIT	STURNY	PRESIDENT
MICHEL	JENNY	ADMINISTRATEUR
PHILIPPE	EISER	ADMINISTRATEUR
GERARD	HENRIOT	ADMINISTRATEUR ( <i>Jusqu'au 31/12/2021</i> )
ANDREE	KOELHY	ADMINISTRATEUR
FRANCIS	BALAY	ADMINISTRATEUR
CLAUDE	WITZ	1 <sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT
PIERRE	BERGANTZ	ADMINISTRATEUR
GILBERT	STOECKEL	ADMINISTRATEUR
JACQUES	PERRON	ADMINISTRATEUR
DENIS	TERRIER	ADMINISTRATEUR
AICHA	ZAHIR	ADMINISTRATEUR DES SALARIES

### COMITE D'AUDIT

CLAUDE	WITZ	MEMBRE INDEPENDANT
ANTOINE	LEIMGRUBER	
PIERRE	BERGANTZ	
GERARD	HENRIOT	( <i>Jusqu'au 31/12/2021</i> )

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### COMMISSAIRES TITULAIRES

CABINET	MAZARS S.A.
CABINET	GROSS HUGEL





## LES CHIFFRES CLES (€)

■	<b>Chiffre d'Affaires</b>	75 474 009	(+3,05%)
	<b>Chiffre d'Affaires hors PREC</b>	80 132 484	(+11.43%)
■	<b>Résultat net</b>	553 335	(+4.64%)
■	<b>Fonds Propres</b>	31 492 316	(+4.29%)
■	<b>Provisions</b>	133 025 449	(+27.71 %)
■	<b>Placements financiers et immobiliers (en valeur de réalisation)</b>	73 514 411	(+8.09%)
■	<b>Ratio de solvabilité 2021 GAMEST</b>	205%	(N-1 : 205%)
■	<b>Ratio de solvabilité 2020 Marché :</b>		
	- <b>Organismes non Vie</b>	261%	(N-1 : 275%)





Nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport de Gestion du **25<sup>e</sup> Exercice d'activité** du GAMEST relatif aux opérations réalisées au cours de l'Exercice clos le 31 décembre **2021**.

## APERCU DE L'ANNEE 2021

### A. Contexte économique mondial

Caractérisée par un retour de la croissance économique et de l'inflation aux États-Unis et en Zone Euro, et également par un record sur les marchés financiers... L'année **2021** a été riche en événements économiques.

#### 1. Le retour de la croissance économique

Après une année 2020 marquée par une crise économique mondiale d'une ampleur inégalée du fait de la pandémie, contre toute attente, **2021** s'est caractérisé par une reprise économique. Le retour de la croissance économique s'est déroulé de manière progressive et hétérogène dans les différentes régions du Monde. La Zone Euro est ainsi sortie de la récession à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 et a connu une reprise économique moins forte qu'aux États-Unis.

La Chine, l'un des rares Pays à avoir connu une croissance positive en 2020 a, quant à elle, connu une croissance plus faible qu'au cours de la décennie écoulée.

En France, la croissance économique a dépassé presque 6 % sur l'année, une progression inégalée depuis la fin des années 1960 ! Ce record doit, toutefois, être considéré dans le contexte particulier de la crise sanitaire : la France n'a fait que retrouver le niveau d'activité économique qui était le sien fin 2019...

#### 2. La poursuite de politiques économiques conjoncturelles

Au cours de l'année 2021, la mise en œuvre de politiques économiques conjoncturelles, tant budgétaires que monétaires, destinées à atténuer les effets de la crise économique liée au Covid-19, s'est poursuivie.

En ce qui concerne la politique budgétaire, on peut notamment retenir le plan de relance massif adopté par le Congrès Américain en mars, ainsi que la présentation du plan d'investissement France 2030 en octobre, destiné à stimuler l'innovation et à renforcer la compétitivité des entreprises de l'Hexagone. Conséquence de ces soutiens budgétaires, le montant des dettes publiques s'est accru. En France, où elle est détenue à moitié par des non-résidents, la dette publique atteint désormais près de 2 674 milliards d'euros, soit 116,4 % du PIB. Elle devrait rester à un tel niveau au cours des cinq prochaines années, ce qui ne poserait pas de problèmes de soutenabilité tant que les taux d'intérêt restaient faibles.

En effet, en ce qui concerne la politique monétaire, les Banques Centrales ont poursuivi leur soutien à l'économie avec des taux particulièrement bas, voire négatifs pour la Banque Centrale Européenne (BCE), et des programmes d'achats de titres. Au cours de l'été, la BCE a annoncé une révision de sa stratégie, notamment en fixant une cible d'inflation à 2 % à moyen terme, ce qui suggère que la Banque Centrale pourrait laisser l'augmentation des prix dépasser temporairement cette cible, afin de compenser une période antérieure d'inflation inférieure à 2 %. Le contexte de retour de l'inflation aux États-Unis et en Zone Euro pourrait, enfin, inciter la Réserve Fédérale (FED) et la BCE à restreindre leur politique monétaire dans les mois à venir.



### 3. Le retour de l'inflation

L'année **2021** est également celle du retour de l'inflation aux États-Unis et en Zone Euro. Alors que ces deux régions économiques ont connu une augmentation annuelle moyenne du niveau général des prix entre 2000 et 2020 respectivement de 2,1 % et de 1,7 %, les taux d'inflation sont repartis à la hausse pour atteindre, en rythme annuel, 6,8 % aux États-Unis et 4,9 % en Zone Euro en novembre 2021. Principal facteur explicatif de ce retour de l'inflation : la hausse des prix de l'énergie, comme le pétrole ou le gaz naturel.

Toutefois, ce retour de l'inflation ne touche pas l'ensemble des Pays développés.

La principale exception en la matière est le Japon, où les prix continuent à stagner.

### 4. Les niveaux records atteints par les Marchés financiers

En France, comme aux États-Unis, les Marchés boursiers ont atteint, en novembre dernier, des niveaux record. Le « CAC 40 », indice phare de la Bourse de Paris, a ainsi dépassé, pour la première fois de son histoire, la barre des 7 000 points. Stimulées par la reprise économique et les perspectives de bénéfices futurs, ces performances s'expliquent, pour une large part, par l'abondance de liquidités à l'échelle mondiale, accentuée par les politiques monétaires expansionnistes menées par les Banques Centrales.

#### B. Contexte du secteur de l'assurance

La crise sanitaire a entraîné plusieurs conséquences brutales pour le monde de l'assurance dans ses relations avec ses clients :

- La **première** a été durant le confinement, une « **distanciation forcée** » avec les clients ;
- La **deuxième**, une « détérioration de l'image des assureurs », essentiellement vis-à-vis de la clientèle de professionnels et d'entreprises, du fait de l'incompréhension de ces derniers de l'impossibilité des assureurs de couvrir les Pertes d'Exploitation causées par le ralentissement brutal, voire l'arrêt pour certains, de leur activité ;
- La **troisième**, la mise en évidence de la nécessité de l'intégration de services dans leurs offres.

Cette crise accélère, par ailleurs, des tendances de fond déjà à l'œuvre : l'explosion des modes de consommation digitaux, le déluge des datas avec de nouvelles possibilités de « Scoring » quasi individualisées, dans un contexte économique et démographique qui tend l'équilibre financier des différents acteurs, chamboule les modèles classiques de l'assurance et pose de nouveaux défis aux assureurs.

**Comment envisager les prochains mois et années... ?**

Et

**Quels impacts de la crise sur les différentes branches d'assurances... ?**

**Autant de questions d'actualité auxquelles il convient de savoir répondre...**



A court et moyen terme, il faut préparer et anticiper le choc économique attendu. Et, ce choc sera différent selon les branches d'assurance.

Par exemple, pour **les assureurs santé**, tous les soins « non urgents » ont attendu pendant le confinement ou les restrictions sanitaires. Il est possible qu'ils aient lieu post confinement, notamment les soins dentaires et les soins optiques.

La crise démontre aussi la validité d'une offre de santé incluant une offre de service et notamment l'accès aux soins. L'essor de la « téléconsultation » pendant la période de confinement en est la meilleure illustration.

### C. Quelles évolutions anticiper sur le Business Model des assureurs ?

Le métier d'assureur évolue, se transforme sous la pression des attentes des clients, des possibilités offertes par le « digital », des nouveaux entrants sur ce métier qui l'attaquent de façon différente (*en théorie, rien n'empêche Google, qui connaît tout de la vie digitale de ses utilisateurs, d'inventer son propre « moteur de tarification » et de venir s'appuyer sur les assureurs uniquement pour leur capacité de gestion et leur faire porter le risque financier sur leurs comptes*).

Tout ceci dans un environnement financier inédit de taux très faibles, voire négatifs, de vieillissement de la population mondiale et de dérèglement climatique avéré.

Les assureurs tenants de ce marché, doivent se transformer et repenser leurs « Business Models » pour raisonner en univers de besoins clients, moments de vie et dans le cadre d'écosystèmes dans lesquels les concurrents sont ceux qui ont accès au client final et répondent à son besoin.

Ils doivent donc sortir de la seule posture de l'appréciation du risque et de l'indemnisation en cas de sinistre pour se positionner en « Risk Manager » et « Partenaires de services » pour leurs clients.

C'est un mouvement qui semble aujourd'hui inéluctable, sinon les assureurs risquent de se voir sortis du centre du jeu pour être cantonnés dans le rôle de simples « porteurs de risques » et « gestionnaires de sinistres », au profit d'acteurs qui intégreront le produit d'assurance dans leur offre globale.

Cependant, en tant qu'acteur de premier plan de l'économie nationale, le secteur Assurance s'est très rapidement mobilisé dans le contexte de la crise de la COVID-19 à travers de nombreux engagements pris par les Fédérations, mais également par des mesures exceptionnelles prises par de nombreux acteurs du marché dans un objectif de soutien aux personnes et aux entreprises.

Après plus d'un an d'un contexte inédit, de nombreuses incertitudes demeurent tandis que les acteurs de l'assurance s'accordent unanimement à dire qu'ils font face à une réalité bien différente de celle précédant la crise sanitaire sur l'ensemble de leurs activités : de « nouvelles réalités » révèlent ou accélèrent la dynamique de transformation du marché de l'assurance.

Les assureurs doivent aujourd'hui prendre la mesure de ces nouvelles réalités pour se transformer, se réinventer et faire évoluer leur modèle opérationnel sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur. Au cœur des enjeux : garantir un business rentable, en optimisant la gestion du risque et délivrant un service d'excellence, dans un contexte incertain et évolutif.

## D. Les évolutions incontournables d'un monde qui change

Les Assureurs sont confrontés maintenant à de nouvelles situations :

- **Des taux structurellement bas dans le secteur de la Vie ;**
- **Le risque climatique est désormais une réalité ;**
- **Le risque pandémique, un nouveau risque à prendre en compte sur la durée ;**
- **La santé s'impose comme sujet majeur ;**
- **À nouvelles mobilités, nouveaux produits d'assurance.**

## E. Point COVID 19

A l'identique de 2020, il n'est pas insensé de penser que les Confinements partiels/régionaux, le Télétravail et les Couvre-feux pourraient maintenir un impact positif sur certains ratios techniques comme celui du risque automobile. En effet, moins de déplacements entraîne inévitablement moins de sinistres.

En revanche, le risque lié à la poursuite de la sollicitation de la garantie « Perte d'Exploitation » à la suite des arrêts récurrents imposés ou dans le cadre d'une restriction des plages horaires d'ouverture des activités des entreprises, et aux différents jugements des Tribunaux sur l'interprétation des clauses litigieuses des assureurs, pourraient avoir des conséquences futures difficilement chiffrables avec certitude.

Dans un tel contexte, il en ressort qu'un certain nombre de déclarations a été fait aux Services Sinistres des structures. A quelques exceptions près, elles ont toutes donné lieu à un refus d'indemnisation au motif que la Perte d'Exploitation devait être la conséquence d'un dommage matériel.

Ainsi, de tels dossiers sinistres ont/auraient plusieurs stades à la suite des déclarations effectuées et/ou sollicitations reçues :

- Le stade d'un « Sans Suite » car la garantie n'est pas mobilisable ;
- A fait l'objet d'une assignation en retenant une provision à 50 % du montant de la réclamation en respectant le principe d'une probabilité de 50 % d'être condamné.

Le raisonnement qui est retenu pour l'évaluation raisonnable du risque d'indemnisation a été le suivant :

- Compte-tenu de la situation particulière, de l'impact médiatique autour de la position des assureurs et du risque d'interprétation plausible par les Tribunaux de la rédaction de la garantie Perte d'exploitation actuelle, nous avons souhaité avoir une approche ni trop pessimiste, ni trop optimiste d'une telle situation ;
- Nous considérons, dès lors qu'une assignation est/sera officielle, que l'interprétation de la garantie peut nous exposer à un risque de condamnation à 50 %, après un jugement sur le fond devant une Cour d'Appel à notre initiative ;

Nonobstant et à titre subsidiaire en cas de décisions malheureusement défavorables de la Cour d'Appel pour les Mutuelles, le GAMEST n'hésitera pas à faire appel en garantie les réassureurs. En effet, nous considérons qu'ils doivent suivre le sort des Cédantes car la rédaction des Traités laisse également une certaine interprétation dans une telle situation.

Il convient de souligner, eu égard aux comportements de ce type de dossiers et des premiers jugements rendus par les Tribunaux au niveau du marché, que l'appréciation de la situation par le GAMEST pour l'évaluation des IBNR concernés, ne présente pas d'incohérences.



## F. Contexte de l'Union GAMEST

### Au niveau de notre Union

Malgré la conjoncture inédite évoquée supra, l'Exercice **2021** fut une nouvelle année de développement du Chiffre d'Affaires qui s'inscrit dans le Plan stratégique du GAMEST initié en 2018 avec notamment :

- Le renforcement des efforts de rigueur dans la souscription ;
- Le maintien du développement de programmes ambitieux ciblant des niches à fort potentiel pour certaines Cédantes (*plusieurs partenariats avec des Courtiers Délégués*) et la fidélisation de nos sociétaires ;
- La poursuite des mutualisations avec la cinquième année de plein exercice des Services sinistres en dommages aux biens utilisés par 7 des neuf mutuelles adhérentes ;
- La réflexion du Comité GAMEST EXCELLENCE dans le cadre de la recherche d'un fonctionnement efficient ;
- La validation d'un budget de fonctionnement GAMEST intégrant des investissements pour la consolidation des moyens techniques et humaines ;
- Une réflexion lancée pour le changement des moyens de distribution avec le projet Web Souscription.

L'encaissement de **80 133 K€** (*hors provision pour risques en cours*) s'inscrit ainsi en augmentation de **11.43%** par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par le développement de Partenariats avec des Courtiers « grossistes », notamment, sur les branches Automobile et l'adhésion de la Mutuelle AFFINEO'Assur au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le nombre de Contrats assurés passe de 194 619 en 2020 à 200 095 en 2021, grâce à la poursuite de notre stratégie de saturation de nos portefeuilles avec des produits fidélisant (*Protection juridique, Prévoyance*), le développement des Partenariats et l'arrivée de Mutuelle AFFINEO'Assur.

Les sinistres ont représenté **75.39 %** des cotisations de l'année.

La sinistralité s'est dégradée de 13.7 points par rapport à 2020. L'année ayant connu quelques sinistres incendie d'importance moyenne et une fréquence significative sur un partenariat automobile.

Sur le plan des Placements Financiers, notre approche prudente s'est poursuivie avec la difficulté de plus en plus grande de replacer à l'identique les placements arrivant à terme. Le résultat financier net (*y compris les frais de gestion interne et mandat de gestion*) a été de 765 k€ contre 407 k€ en 2020, soit une amélioration du résultat de l'ordre de 87.7 %. Pour rappel, 2020 avait été marquée par un « événement de crédit » survenu sur un émetteur.

## STRUCTURE DE L'UNION

Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est, Union de Réassurance au sens de l'Article L 322-26-3 du Code des Assurances, réunit les Sociétés d'Assurance Mutuelle suivantes :

- la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances" (MDE),
- la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA (MALJ),
- la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR (MAVIC),
- la MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE (MAS),
- la SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES DE BOURGOGNE (SMAB),
- la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE MULHOUSE (MAVIM),
- la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE THANN (MAVIT),
- LA BRESSANE,
- la MUTUELLE D'ASSURANCES AFFINEO'ASSUR.

Ces Sociétés d'Assurance Mutuelle, à vocation locale ou régionale, exercent leurs activités en s'appuyant sur leur propre organisation sociale et commerciale, et sont protégées par la « réassurance intégrale » et la « caution solidaire » du GAMEST, Union de réassurance.

Le résultat de leurs activités respectives s'établit comme suit :

Données en k€	MALJ	MDE	MAVIC	MAS	SMAB	AFFINEO	BRESSANE	MAVIM	MAVIT	GAMEST
Encaissement ( <i>hors PREC</i> )	23 333	32 511	2 638	1 350	8 852	1 829	4 101	3 361	2 157	80 133
Résultat	1 847	- 1 465	419	139	262	7	212	216	-109	553
Capitaux Propres	10 036	906	4 533	570	1 691	128	7 286	8 138	607	31 492

## FONDS D'ETABLISSEMENT

Conformément aux règles du Code des Assurances qui régissent les Sociétés d'Assurance Mutuelles, le GAMEST dispose de ses Capitaux Propres intégrant un Fonds d'Etablissement renforcé en 2021 de 805 k€ du fait de l'entrée de la Mutuelle AFFINEO'ASSUR dans l'Union. Celui-ci s'élève ainsi à **25 125 K€**.

## GOVERNANCE

Depuis le 23.01.2014, l'Union du GAMEST est organisée en Direction Générale avec un Conseil d'Administration, organe composé de membres du Conseil d'Administration des mutuelles adhérentes du Groupe, en respect des dispositions statutaires de l'Union.

Conformément aux Dispositions issues de l'Ordonnance n° 2015-378 du 2 avril 2015, le GAMEST a, depuis le mois de juillet 2015, un dispositif de « Dirigeants effectifs » et de fonctions clés (Conformité, Gestion des risques, Actuariat, Audit interne).

La Direction Générale a été renforcée en septembre 2018 avec la constitution d'une équipe de Direction pilotée par Éric PICARD, Directeur Général, et complétée d'Emmanuelle BAUCHET, Directrice Générale Adjointe.

Le Conseil d'Administration s'est doté d'un Comité d'Audit assurant le suivi des processus de gestion, d'informations financières et de Contrôle interne. Ce comité remplit, en outre, la fonction clé d'Audit interne du Groupe.

L'ensemble du dispositif a été notifié comme il se doit auprès de l'ACPR.

Il est également à noter que la quasi-totalité des membres du Conseil d'Administration du GAMEST a fait l'objet d'un renouvellement des mandats pour 6 ans à l'issue de l'Assemblée Générale de septembre 2020.

## ORIENTATION & STRATEGIE

En 2021, **21 415 K€**, soit 26.72 % du C.A. (hors PREC) ont été distribués, au titre de la Participation, à nos mutuelles adhérentes. Ce taux baisse de 5.64 points par rapport à 2020 impactant notamment deux mutuelles directement sur leur résultat.

Dans le même temps, le GAMEST affiche un résultat avant impôt de 829 K€, contre 777 K€ en 2020.

Malgré la perte importante d'une mutuelle sur 2021, notamment du fait de certains partenariats qui nécessiteront des arbitrages dès 2022, les résultats obtenus depuis quelques années ont renforcé, au-delà de sa solidité financière, la capacité d'actions de l'Union. Le GAMEST et les Mutuelles adhérentes sont ainsi armées pour continuer à adapter leur modèle aux nouvelles contraintes et enjeux. L'Union va ainsi poursuivre sa transformation afin d'être toujours plus solide et performante : des plans d'actions visent ainsi à améliorer sa compétitivité, assurer son développement et rechercher continuellement la satisfaction de ses sociétaires.

Cette volonté s'est traduite dès septembre 2018 avec le lancement du projet « GAMEST Excellence ». Ce programme de transformation a pour objectif d'atteindre d'ici, quelques années, les meilleurs standards du marché en termes de qualité client. Une revue en profondeur de nos modèles d'organisation a abouti au lancement de premiers chantiers structurants visant l'atteinte de critères élevés de performance et de qualité : déploiement d'un Service de Protection Juridique dédié aux Professionnels, lancement de la digitalisation des sinistres dommages aux biens, mise en place d'une GED plus dynamique, mise en place d'un Service « Audit interne » des partenaires... La démarche sera progressivement étendue à l'ensemble des métiers de l'Union.

**Benoît STURNY**  
Président du Conseil d'Administration



**Éric PICARD**  
Directeur Général



## RAPPORT DE GESTION

### I. - L'ACTIVITE TECHNIQUE

L'encaissement de **75 474 K€** au 31.12.2021, en augmentation par rapport à 2020, voit sa ventilation du portefeuille modifiée, avec notamment :

- Le développement des Partenariats Automobile compensé par la constitution d'une provision pour risques en cours importantes ;
- La reprise de la provision pour risques en cours sur la branche RC Générale spécifique.

La ventilation par domaine d'activité s'établit comme suit :

ENCAISSEMENT en K€	Encaissement		Variation
	2020	2021	
Dommages aux biens des particuliers	22 193	21 937	-1.15%
Automobile	18 724	18 195	-2.83%
Dommages aux biens des professionnels	14 330	16 300	13.75%
Responsabilité Civile générale (spécifique)	107	1 261	1072.73%
Catastrophes naturelles	4 069	3 267	-19.71%
Assurance construction	202	339	68.35%
Assurance de personnes	4 246	4 158	-2.08%
Protection juridique	1 746	2 205	26.28%
Pertes pécuniaires diverses	7 622	7 813	2.51%
<b>TOTAL</b>	<b>73 238</b>	<b>75 474</b>	<b>3.05%</b>

La Charge Sinistre brute (*y compris tardifs*) s'élève à **75.39 %** des Cotisations en dégradation de près de 14 points par rapport à 2020.

Conscients de la fragilité de nos activités du fait de notre taille relativement modeste qui reste sensible à la survenance d'événements majeurs, nous mettons ainsi un point d'honneur à l'optimisation de nos couvertures de réassurance.

En parallèle, un plan d'actions sur les partenariats avait été initié en 2020 afin d'apprécier au mieux leurs impacts sur les résultats de l'Union et prendre les mesures adéquates aux besoins. Ainsi, 4 partenariats ont d'ores et déjà été résiliés à effet du 31 décembre 2021 (*Eurodommages, Progeas, Ami3f et Best Hôtel*) et, sur 2022, les partenariats restants feront l'objet d'une analyse particulière et pourront conduire si besoin également à une résiliation.

### Les Charges d'Exploitation

Elles représentent le coût des missions et de l'organisation dont est investie la structure du GAMEST au service et pour le compte des Mutuelles de l'Union. Charges et investissements répondent aux conditions nécessaires d'une gestion optimisée de la réassurance, de la solvabilité et de l'informatique de l'Union.

Parmi ceux-ci, figure la mise en œuvre d'une Gouvernance opérationnelle ayant le pouvoir d'agir en représentation de l'ensemble, pour se conformer à l'évolution Réglementaire Européenne, solution efficace et pérenne pour les activités de l'Union.

Enfin, elles couvrent les dépenses liées à la gestion de la réassurance, de l'encadrement des Sociétés de l'Union et de la mutualisation des Services (Assurances de personnes, Sinistres corporels, Comptabilité et Système d'informations, Commissariat aux Comptes, audits et la gestion des sinistres Dommages aux biens/Auto pour les Mutuelles qui le souhaitent) qui leur sont destinés.

En 2021, le coût de fonctionnement de l'Union s'est élevé à **4 071 K€** et représente au global **5.39 %** de l'encaissement total (stable par rapport à 2020). Des investissements, notamment en termes de ressources humaines et de développements informatiques, ont été initiés sur 2021.

### Dettes fournisseurs, à la clôture par échéance

RUBRIQUE	30 jours		60 jours		90 jours		120 jours	
	2020	2021	2019	2020	2019	2020	2020	2021
Fournisseurs	312 283	147 671					189 260	657 048
<b>TOTAL</b>	<b>312 283</b>	<b>147 671</b>					<b>189 260</b>	<b>657 048</b>

Les Dettes fournisseurs à 120 jours comprennent exclusivement les soldes débiteurs des Mutuelles au 31/12/2021 qui, conformément à la Convention de réassurance liant le GAMEST et les Mutuelles, sont exigibles au 15 avril 2022.

## II. - L'ACTIVITE FINANCIERE

2021 va rester dans les annales sur les marchés financiers. Marquée du sceau de la crise liée à la Covid-19, l'Exercice écoulé a tout connu : de l'euphorie initiale au flou le plus total à la fin du mois de février, illustré par un krach éclair jusqu'à la mi-mars, avant un redressement plus ou moins rapide ou marqué selon les places boursières et le type de titres, à la faveur des plans de soutien gouvernementaux et des politiques monétaires ultra-accommodantes des banques centrales.

Forte d'un encours de placement de **73 514 K€ (valeur de réalisation)**, la politique du GAMEST vise à optimiser la poche sécuritaire tout en maintenant les liquidités nécessaires à nos activités.

C'est dans ces conditions que nous avons réalisé un produit financier net comptable de **765 K€**, soit un rapport de rendement de **1.04%**, conforme à l'objectif recherché.

## III. - L'ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le GAMEST n'a effectué aucune activité en matière de recherche et développement sur l'exercice.

## IV. - RESULTAT DE L'EXERCICE

L'évolution positive de l'encaissement **2021** repose principalement sur :

- Le développement complémentaire des Partenariats EURODOMMAGE et AOG ;
- L'adhésion de la Mutuelle AFFINEO'ASSUR au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;



- L'accroissement des portefeuilles de base de certaines mutuelles.

Les résultats techniques se sont dégradés au global sur l'Exercice 2021 du fait :

- D'un ratio S/P qui a perdu près de 14 points ;
- D'une constitution de PREC nette impactant le résultat de plus d'1.9 M€ ;
- D'une baisse des bonis nets qui restent cependant relativement importants (4.2 M€ en 2021 contre 4.9 M€ en 2020).

L'Exercice **2021** permet ainsi de :

- Servir une redistribution de **21 274 K€** en faveur des Mutuelles (Participation) ;
- Dégager un résultat net de **553 K€** destiné au renforcement des fonds propres du GAMEST.

Le taux de distribution s'est élevé à 27 %, en diminution par rapport à 2020 (32%). Il ne permet malheureusement pas à l'intégralité des mutuelles de présenter un résultat bénéficiaire mais il reste suffisant pour 7 des 9 mutuelles adhérentes.

Ces résultats doivent nous encourager à persévérer dans nos efforts pour améliorer l'efficacité de notre organisation, accentuer la maîtrise de nos engagements techniques, poursuivre notre stratégie de développements rentables et accentuer notre suivi des Courtiers « grossistes » quitte à réduire notre engagement.

En conclusion de l'Exercice **2021**, les Capitaux propres du GAMEST se confortent de 4.29 % à **31 492 316 €**.

#### Evolution du résultat des 5 dernières années (en €)

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Capitaux Propres</b>	<b>25 909 617</b>	<b>29 306 682</b>	<b>29 749 761</b>	<b>30 196 614</b>	<b>31 492 316</b>
dont Fonds d'Etablissement	21 561 000	24 320 000	24 320 000	24 320 000	25 125 000
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Résultat technique	93 844	435 986	614 165	739 728	506 706
Résultat net	118 915	685 625	545 529	528 811	553 335
Résultat avant impôts	344 023	693 692	799 331	776 728	829 251
Impôts sur les bénéficiaires	225 108	8 067	253 802	247 917	275 916
<b>Participation au résultat des Mutuelles membres de l'Union</b>	<b>17 764 137</b>	<b>16 250 565</b>	<b>13 291 804</b>	<b>23 276 070</b>	<b>21 414 748</b>
<b>Participation à la provision pour égalisation</b>			<b>-500 000</b>	<b>+500 000</b>	
<b>% participation / encaissement</b>	<b>28%</b>	<b>31%</b>	<b>22%</b>	<b>32%</b>	<b>27%</b>

## V. - PERSPECTIVES

L'évolution de la législation et de la jurisprudence ont impacté structurellement notre activité, en augmentant la charge liée au respect des Obligations réglementaires. Des travaux de consolidation de nos structures se poursuivent pour renforcer notre capacité d'adaptation, notre qualité de service et notre maîtrise des risques.

Comme en 2020, 2021 a vu, à nouveau, le lancement d'importants projets liés au développement, avec la volonté de trouver de nouveaux relais de croissance (Partenariat, renouvellement des offres), et de diversifier nos activités.

En parallèle, les actions de sécurisation de notre rentabilité technique se poursuivent autour de la surveillance constante du portefeuille, notamment autour de l'offre Automobile.

## VI. - RISQUES

Un plan de recommandations suite à l'Audit interne qui a eu lieu en 2020, notamment dans les domaines de la Qualité des Données, des procédures liées au Plan de Continuité d'Activité, de la réassurance et du suivi des recommandations antérieures a été mis en place en 2021.

De même, un Audit interne dans les domaines LCB-FT et du recouvrement des cotisations a été effectué sur 2021.

## VII. - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Il convient de noter qu'aucun événement susceptible de modifier les Comptes arrêtés par le Conseil d'Administration n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

En revanche, sur le plan international, on notera néanmoins le conflit entre la Russie et l'Ukraine depuis février 2022 qui perturbe l'économie européenne. Cette guerre aura pour conséquence un probable ralentissement de la croissance de la zone euro, associé à une inflation nettement plus élevée que prévu. Selon la Banque Centrale Européenne (BCE), le conflit aura un impact important sur l'activité économique et l'inflation, par la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, la perturbation du Commerce international et la confiance.

Les risques que l'Union Européenne soit sévèrement touchée, ont considérablement augmenté ces dernières semaines. Les experts tablent notamment sur une croissance de 3,7 %, contre les 4,2 % qu'annonçaient les dernières projections. La hausse des prix devrait atteindre 5,1 % contre 3,2 % prévus jusqu'ici. Les conséquences pour les organismes d'assurance risquent d'être ressenties plus particulièrement sur les rendements des Placements financiers et le coût des réparations en cas de sinistre.

Cette invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février constitue un événement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31.12.2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition du GAMEST conduisent à un impact financier non significatif.

## VIII. - CONCLUSION

En conclusion, 2021 fut une nouvelle année vouée à la poursuite de la construction d'une meilleure organisation, telle que définie dans notre Stratégie.

Malgré un Exercice toujours impacté par un contexte sanitaire sans précédent, le développement du Chiffre d'Affaires s'est poursuivi entraînant des résultats enregistrés très encourageants. Néanmoins, les efforts et les investissements devront être poursuivis en 2022 afin de passer un cap supplémentaire dans la mise en place d'une organisation plus efficiente, permettant d'assurer une professionnalisation et une solidité financière accrue au service de nos Cédantes et de leurs sociétaires. C'est tout le sens du projet GAMEST EXCELLENCE initié depuis septembre 2018.

Fait à Colmar, le 07 avril 2022

**LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



## COMPTE DE RESULTAT (en €) a u 31 DECEMBRE 2021

### COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2021	Opérations nettes 2020
<b>Primes acquises</b>					
Primes émises	+	78 936 301	42 885 949	36 050 352	34 616 334
Variation des primes acquises non émises	+	58 510		58 510	284 000
Prime à annuler	+	64 290		64 290	-285 350
Variation des primes non acquises	+	1 190 403	637 494	552 909	-805 084
Variation provisions pour Risques en cours	+	-4 658 475	-4 024 058	-634 417	1 313 911
	+	<b>75 474 009</b>	<b>39 499 385</b>	<b>35 974 624</b>	<b>35 123 810</b>
<b>Produit des Placements alloués</b>	+	<b>442 161</b>		<b>442 161</b>	<b>231 298</b>
<b>Autres Produits techniques</b>	+	<b>77 100</b>		<b>77 100</b>	<b>75 480</b>
<b>Charges des sinistres</b>					
Prestations et frais payés	-	39 543 346	19 054 518	20 488 828	18 931 373
Variation des Provisions SAP	-	25 094 859	21 418 386	3 676 473	446 890
	-	<b>64 638 205</b>	<b>40 472 904</b>	<b>24 165 301</b>	<b>19 378 262</b>
<b>Participation aux résultats</b>					
Participation aux bénéfices du Résultat	-	<b>21 414 748</b>		<b>21 414 748</b>	<b>23 276 070</b>
<b>Frais d'acquisition et d'administration</b>					
Frais d'acquisition	-	283 421		283 421	318 765
Frais d'administration	-	420 876		420 876	360 329
Commissions reçues des réassureurs	+		11 813 699	11 813 699	10 555 636
	-	<b>704 298</b>	<b>11 813 699</b>	<b>11 109 401</b>	<b>9 876 543</b>
<b>Autres charges techniques</b>	-	<b>1 520 534</b>		<b>1 520 534</b>	<b>1 392 606</b>
<b>Variation des autres provisions techniques</b>	-	<b>-4 002</b>		<b>-4 002</b>	<b>520 464</b>
<b>Résultat technique de l'assurance non-Vie</b>	+	<b>-12 280 512</b>	<b>-12 787 218</b>	<b>506 706</b>	<b>739 728</b>



**COMPTE DE RESULTAT (en €)**  
**au 31 DECEMBRE 2021**

**COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE**

		Opérations 2021	Opérations 2020
<b>Résultat technique de l'assurance Non-Vie</b>	+	<b>506 706</b>	<b>739 728</b>
<b>Produits non techniques</b>	+		
<b>Produits de placements</b>			
Revenu des Placements	+	624 551	628 678
Reprise Provisions pour dépréciation durable	+	501 853	46 974
Profits provenant de la réalisation des Placements	+	165 595	16 139
	+	<b>1 291 999</b>	<b>691 791</b>
<b>Charges des Placements</b>			
Dotation pour dépréciation durable	-		104 437
Amortissements des Immeubles	-	34 411	34 411
Perte / Réalisations	-	392 444	155
Intérêts	-	25 263	18 411
Frais de Gestion	-	55 650	57 864
Dotations amort. des diff./prix remboursement	-	19 525	69 034
	-	<b>527 293</b>	<b>284 311</b>
<b>Produits des placements transférés</b>	-	<b>442 161</b>	<b>231 298</b>
<b>Produit exceptionnel</b>	+	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Charge exceptionnelle</b>	-	<b>0</b>	<b>139 181</b>
<b>Impôts sur bénéfice</b>	-	<b>275 916</b>	<b>247 917</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	+	<b>553 335</b>	<b>528 811</b>

# BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 (en €)

ACTIF	EXERCICE 2021			2020
	Montant brut	Amortissement et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
	<b>ACTIFS INCORPORELS</b>	<b>332 067</b>	<b>327 866</b>	<b>4 201</b>
<b>PLACEMENTS</b>				
Immeuble d'exploitation	986 969	366 969	620 000	620 000
Immeuble hors exploitation	223 000	27 862	195 138	201 092
Actions et titres cotés	5 540 185	35 959	5 504 226	5 518 623
Comptes à terme – Livrets	48 996 270		48 996 270	48 209 800
Prêt	500 000		500 000	
Placements dans des entreprises liées	496 500		496 500	496 500
Obligations et autres Revenus fixes	16 122 551		16 122 551	11 607 450
	<b>72 865 476</b>	<b>430 790</b>	<b>72 434 686</b>	<b>66 653 465</b>
<b>PARTS DES REASSUREURS DANS PROV. TECHN.</b>				
Provisions pour primes non acquises	766 106		766 106	1 403 601
Provisions pour sinistres	83 819 400		83 819 400	62 401 014
Provisions pour Risques en cours	5 432 913		5 432 913	1 408 855
	<b>90 018 419</b>		<b>90 018 419</b>	<b>65 213 470</b>
<b>CREANCES</b>				
Créances nées d'opérations d'assurances acceptées	738 270		738 270	796 780
CC des Cessionnaires débiteurs	2 034 518		2 034 518	1 329 152
CC Cédants débiteurs	6 925 410		6 925 410	7 972 092
Autres créances : Etat, Org. Séc. Soc. et Collectivités				7 332
Débiteurs Divers	856 851		856 851	443 060
	<b>10 555 049</b>		<b>10 555 049</b>	<b>10 548 417</b>
<b>AUTRES ACTIFS</b>				
Autres immobilisations financières	3 685		3 685	3 685
Actifs corporels d'exploitation	367 899	250 916	116 984	102 786
Banque	1 135 087		1 135 087	5 677 975
	<b>1 506 671</b>	<b>250 916</b>	<b>1 255 756</b>	<b>5 784 445</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Coupons courus non échus	277 022		277 022	200 701
Autres comptes	123 048		123 048	118 596
Provision Frais Gestion sin. Ch. Cédantes	3 062 475		3 062 475	2 758 200
Différence s/prix de rembours. à percevoir	7 553		7 553	37 257
	<b>3 470 098</b>		<b>3 470 098</b>	<b>3 114 754</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>178 747 780</b>	<b>1 009 571</b>	<b>177 738 208</b>	<b>151 321 183</b>



# BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 (en €)

P A S S I F	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Fond d'Etablissement Constitué	25 125 000	24 320 000
<i>Dont Certificats Mutualistes</i>	7 005 000	7 005 000
Réserve de capitalisation		
Réserve pour éventualités diverses	5 813 982	5 347 802
Résultat de l'exercice	553 335	528 811
	<b>31 492 316</b>	<b>30 196 614</b>
<b>PROVISIONS TECHNIQUES</b>		
Provisions pour primes non acquises	6 655 182	7 845 586
Provisions pour sinistres	115 033 976	89 939 117
Provisions pour frais Gestion Sinistre	3 062 475	2 758 200
Provisions pour Risques en cours	6 247 128	1 588 653
Provisions pour Risques croissants	626 688	630 690
Provisions pour égalisation	1 400 000	1 400 000
	<b>133 025 449</b>	<b>104 162 246</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>95 685</b>	<b>90 958</b>
<b>DEPOT RECU DES REASSUREURS</b>	<b>1 834 023</b>	<b>1 869 511</b>
<b>AUTRES DETTES</b>		
Dettes nées d'opérations d'assurance	643 250	707 540
CC Cessionnaires créditeurs	3 878 889	7 607 447
C.C. cédantes	657 048	189 260
Dettes auprès des Ets de crédit	5 000 000	5 000 000
Autres dettes : Personnel	222 952	245 843
Etats, Organismes Séc. Soc. et Collectivités	262 573	225 038
Créanciers divers	368 930	598 503
	<b>11 033 642</b>	<b>14 573 632</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Amortissements différences s/ prix de remboursement	46 492	43 532
Commissions reçues d'avance des Réassureurs	210 600	384 690
	<b>257 092</b>	<b>428 222</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>177 738 208</b>	<b>151 321 183</b>



ENGAGEMENT HORS BILAN		
VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES REASSUREURS	59 662 639	63 250 581
VALEURS DONNEES EN NANTISSEMENT PRET DE TITRES	6 172 509	6 218 677
VALEURS RECUES AU TITRE DU PRET DE TITRES	5 000 000	5 000 000



**VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET  
ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES**  
Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 343-10 et R 343-9

**RECAPITULATIF DES PLACEMENTS GAMEST AU 31/12/2021**

**212 IMMEUBLE DE PLACEMENT**

NBRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021 (y compris CCNE)
			VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS / DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
		Appartement DIJON	223 000	27 862	195 138	220 000
<b>TOTAL IMMEUBLE D'EXPLOITATION</b>			<b>223 000</b>	<b>27 862</b>	<b>195 138</b>	<b>220 000</b>

**219 IMMEUBLE D'EXPLOITATION**

NBRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021 (y compris CCNE)
			VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS / DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
		Immeuble Rue Gambetta COLMAR	986 969	366 969	620 000	620 000
<b>TOTAL IMMEUBLE D'EXPLOITATION</b>			<b>986 969</b>	<b>366 969</b>	<b>620 000</b>	<b>620 000</b>

**230 ACTIONS ET TITRES ASSIMILES**

NBRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021 (y compris CCNE)
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
809	FR0000125007	SAINT GOBAIN	51 704	-	51 704	50 053
4 162	GB0005405286	HSBC HOLDINGS	58 268	35 959	22 309	22 309
1 180	FR0010109165	Oddo Proactif Europe part A	227 634	-	227 634	231 683
94	FR0010277285	EXANE PLEIADE FUND A EUR.	1 095 757	-	1 095 757	1 185 485
3 663	LU0284394151	DNCA INVEST EUROSE 1 CAP.4DEC	622 321	-	622 321	677 596
43	LU0616900691	EXANE FDS 2 EX. CRISTAL	-	-	-	-
63	FR0011052844	CPR EUROLAND PREM.I FCP 3DEC	744 823	-	744 823	928 561
178 873	FR0000165912	CREDIT LYONNAIS TMO DEC86 TSDI	180 036	1 163	178 873	182 468
5	FR0011801596	RALLYE 4,%14-020421	-	-	-	-
41	FR0000939902	CANDRIAM OBL-INTER S 3DEC SI.	929 086	-	929 086	963 183
1 517	FR000719180001	ELYSEES PIERRE	860 220	-	860 220	1 176 434
2 472	SCPI-1	PFO2	404 014	-	404 014	443 328
1 538	SCPI-2	RIVOLI AVENIR PATRIMOINE	366 321	-	366 321	430 179
<b>TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES</b>			<b>5 540 184</b>	<b>37 121</b>	<b>5 503 063</b>	<b>6 291 279</b>

**233200 FONDS EN DEPOT**

NBRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021 (y compris CCNE)
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
		Livret Associat* Instit	16 944 173	-	16 944 173	16 944 173
		CAT PROGRESSIF 3 ANS	620 000	-	620 000	620 379
		Livret Asso Plus	3 984 587	-	3 984 587	3 984 587
		Livret Association	1 867 510	-	1 867 510	1 867 510
		CAT PULSE 2020	10 000 000	-	10 000 000	10 063 653
		CAT ESSI	10 580 000	-	10 580 000	10 628 076
		CAT BPBFC / PRÊT TITRES	5 000 000	-	5 000 000	5 002 205
<b>TOTAL FONDS EN DEPOTS</b>			<b>48 996 270</b>	<b>-</b>	<b>48 996 270</b>	<b>49 110 584</b>

**230200 MONETAIRE**

NBRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021 (y compris CCNE)
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
		PRÊT AFFINEO	500 000	-	500 000	500 000
<b>TOTAL FONDS EN DEPOTS</b>			<b>500 000</b>	<b>-</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>

**250500 PARTICIPATION DANS ENTREPRISE**

NBRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021 (y compris CCNE)
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
4 975		PARTS GIE GIGAM	496 500	-	496 500	496 500
<b>TOTAL ACTIONS ET TITRES NON COTES</b>			<b>496 500</b>	<b>-</b>	<b>496 500</b>	<b>496 500</b>

<b>SOUS TOTAL R 343-10</b>			<b>56 742 924</b>	<b>431 953</b>	<b>56 310 971</b>	<b>57 238 363</b>
----------------------------	--	--	-------------------	----------------	-------------------	-------------------



## VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 343-10 et R 343-9

### 231000 OBLIGATIONS

NBRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021 (y compris CCNE)
			VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	
2	FR0013330537	URW 2,875%18-PERP	181 400	-	181 400	205 098
300 000	FR0012620367	CREDIT AGRICOLE 2,70%15-140425	300 000	-	300 000	313 590
1	FR0010905158	FINANC APSYS 5,5%18-141123	101 900	746	101 154	100 000
500 000	FR0013030129	CREDIT AGRICOLE TAUX FIXE 3%	500 000	-	500 000	544 900
3	DE000A289FK7	ALLIANZ TV20-PERP.	618 420	-	618 420	607 632
20	FR0013176252	SGIS 2,30%16-301222 EMTN INX	2 000 000	-	2 000 000	2 049 126
10	FR0013173028	CMA 3,25%16-010626 EMTN	1 023 500	13 095	1 010 405	1 121 966
1	FR0013534336	EDF TV20-PERP.	218 000	-	218 000	209 009
400	XS1190632999	BNP PARIBAS 2,375%15-170225	401 800	1 090	400 710	434 075
600	XS1470601656	BNP PARIBAS 2,25%16-0127	606 400	7 553	613 953	657 432
200 000	FR0010804500	ORANO 4,875%09-230924 EMTN	213 700	7 519	206 181	223 965
2	XS2077670342	BAYER TV19-121179	211 100	-	211 100	203 659
5	FR0011781061	CFCM TSR 4,25%14-26	550 000	12 681	537 319	580 570
200 000	FR0013406303	SGIS 2,1%19-100124 EMTN INDEX	200 000	-	200 000	206 575
2	FR00140007L3	VEOLIA TV20 PERP INDX	204 400	-	204 400	204 443
1	FR0013461795	BANQUE POSTALE TV19-PERP.	210 626	-	210 626	207 531
300	XS1206541366	VW INTL FINANCE TV15-PERP.	322 380	-	322 380	331 432
3	FR0013455854	LA MONDIALE TV19-PERP.	333 840	-	333 840	327 787
3 000 000	XS2339271392	CITIGROUP 0,33%21-020125INDEX (CE)	3 000 000	-	3 000 000	2 866 227
15	FR0013533999	CREDIT AGRICOLE TV20-PERP.	1 664 845	-	1 664 845	1 630 033
3	FR0014003B55	ORANGE TV21-PERP.	301 110	-	301 110	298 505
3	FR00140046Y4	ENGIE TV21-PREP	304 500	-	304 500	301 035
3	FR0014003XY0	MACIF TV21-PREP	307 890	-	307 890	300 408
400 000	XS1501166869	TOTALENERGIES SE TV16-PERP	455 800	-	455 800	439 495
300	XS1640903701	HSBC HOLDINGS TV17-PERP.CV	343 440	-	343 440	336 337
4	FR0011401751	EDF TV13-PERPETUEL EMTN	458 400	-	458 400	458 312
2	FR0013331949	LA POSTE TV18-PERP.	209 700	-	209 700	214 673
4	FR0013365640	GROUPAMA 3,375%18-240928	442 600	10 199	432 401	451 025
4	FR0013336534	CNP ASSURANCES 4,75%18-PERP.	436 800	-	436 800	451 209
TOTAL OBLIGATIONS COTEES			16 122 551	37 777	16 084 774	16 276 048
SOUS TOTAL R 343-9			16 122 551	37 777	16 084 774	16 276 048

### RECAPITULATIF DES PLACEMENTS FINANCIERS

DESIGNATION DES VALEURS	PRIX D'ACHAT	CORRECTIONS DE VALEUR/ PROV DEPRECIATION	ESTIMATION D'INVENTAIRE NETTE AU BILAN	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021 (y compris CCNE)	
212 000	IMMEUBLE DE PLACEMENT	223 000	27 862	195 138	220 000
219 000	IMMEUBLE D'EXPLOITATION	986 969	366 969	620 000	620 000
230 000	ACTIONS	5 540 184	37 121	5 503 063	6 291 279
230 200	MONETAIRES				
233 200	FONDS EN DEPOT	48 996 270	-	48 996 270	49 110 584
234 300	PRÊT	500 000	-	500 000	500 000
250 500	PARTICIPATION DANS ENTREPRISE LIEE	496 500	-	496 500	496 500
231 000	OBLIGATIONS COTEES	16 122 551	37 777	16 084 774	16 276 048
TOTAL PLACEMENTS		72 865 475	469 730	72 395 746	73 514 411



# ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2021

## I- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, les faits suivants ont concouru à l'évolution des activités et de l'organisation du GAMEST :

- **Gouvernance**
  - Poursuite du projet « GAMEST Excellence », un programme de transformation dynamique afin de préparer notre organisation à face aux futurs challenges assurantiels, autour d'une ambition forte : atteindre l'Excellence vis-à-vis des clients, des équipes, des partenaires.
- **Mise en place de Partenariats**
  - Poursuite de la mise en production de Partenariats sur des niches (Auto connectée)
  - Décision d'arrêt de partenariats courtiers « grossistes » jugés non rentables (Automobile, Construction, Hôtel)
- **Métier**
  - Poursuite des travaux sur une nouvelle GED pour gagner en productivité/agilité
  - Mise en place de la digitalisation pour la gestion des sinistres de masse
  - Développement d'un outil de web souscription
- **Conformité**
  - Travaux de mise en conformité avec les nouvelles réglementations et dispositifs réglementaires
  - Déploiement d'un dispositif de pré contrôle automatique des données informatisées des Courtiers Délégués afin de vérifier les souscriptions et les règlements sinistres.
  - Monitoring des courtiers :
    - Ouverture des travaux sur le monitoring des courtiers délégués
    - Réalisation d'audit auprès des délégués sinistres
- **Evolution du périmètre de l'Union GAMEST**
  - Intégration au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de la Mutuelle AFFINEO'ASSUR avec un Portefeuille de plus de 1,9 M€
- **Retrait d'une Cédante**
  - Décision annoncée fin avril 2021 par la SMAB de quitter le GAMEST au 31 décembre 2021. Cette décision fut d'autant plus inattendue qu'elle fut étonnamment accompagnée de réclamations indemnitaires de la part de la Mutuelle, d'un montant de 2 236 K€ comme justifié ci-après :

<b>Réclamations chiffrées</b>	
Remboursement du Fonds d'établissement versé par la SMAB au GAMEST en 2013 lors de leur intégration	600 000,00 €
Restitution du versement complémentaire à la suite de l'intervention de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution	563 000,00 €
<i>Total de la couverture des engagements :</i>	<i>1 163 000,00 €</i>
Remboursement de la souscription des Certificats Mutualistes	369 000,00 €
Remboursement de la contribution de la SMAB au renforcement des fonds propres du GAMEST en 2014	315 100,00 €
Restitution de la part de la Provision Pour Egalisation (PPE)	183 700,00 €
Restitution du manque à gagner relatif au Partenariat MAM'S AMY	205 022,00 €
<b>Montant total des restitutions :</b>	<b>2 235 822,00 €</b>

Concernant ces réclamations financières, le GAMEST n'a pas souhaité donner un avis favorable estimant que ces demandes n'étaient aucunement justifiées.

De ce fait, cette position a donné lieu à une Assignation du GAMEST par la SMAB en date du 9 mars 2022.

De l'analyse d'un tel dossier, à l'appui des Statuts en vigueur et du Traité de réassurance interne, il n'est envisagé aucune indemnisation de quelle que nature que ce soit par rapport aux réclamations financières formulées par la SMAB.

Ainsi, le GAMEST juge qu'il n'y a pas lieu de provisionner un quelconque montant à cet effet.

### III - INFORMATIONS SUR LES METHODES

Les méthodes de calcul et d'évaluation appliquées aux postes du Bilan, du Compte de résultat et de l'Annexe sont, sauf indication contraire, celles préconisées par le Code des Assurances et par le Règlement ANC n°2020-01 et, à défaut, celles du Plan Comptable Général.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées, dans le respect du « principe de prudence », conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;
- Continuité d'exploitation.

#### 1. – Actifs incorporels

Ce poste comprend :

- Les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers.

#### 2. – Immobilisations corporelles

Les Actifs Corporels d'Exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode « linéaire » selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- Agencement, aménagements, installations : 10 ans



- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans.

### 3. – Placements immobiliers

Les immeubles sont inscrits à leur « Valeur d'Achat ».

Le GAMEST a tenu compte des nouvelles Règles comptables applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 en application du Règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le Règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des Actifs, a été appliquée de la façon ci-dessous.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

#### Immeuble de COLMAR

Composant	Pourcentage	Durée d'amortissement
Terrain	24%	-
Structure	64.22%	50 ans
Electricité	3.19%	25 ans
Menuiseries extérieures	4.10%	25 ans
Chauffage	2.44%	15 ans
Ravalement	2.05%	15 ans

#### Appartement de DIJON

Composant	Pourcentage	Durée d'amortissement
Terrain	10%	-
Gros œuvre	58.50%	50 ans
Clos et couverts	9%	25 ans
Installations techniques	13.50%	25 ans
Agencement secondaire	9%	15 ans

Le GAMEST avait comptabilisé en 2020 une dotation pour dépréciation à hauteur de 156 810 €, compte tenu de la valeur de réalisation de l'immeuble de Colmar au 31/12/2021, cette provision a été reprise à hauteur de 28 457 € en 2021.

### 4. – Placements financiers

Les Placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition :

- Pour les **Titres obligataires non perpétuelles**, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement. Sur ces titres, une provision pour dépréciation serait constituée, si le débiteur n'était pas en mesure de respecter ses engagements. En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire ;
- Pour les **Actions, OPCVM et obligations perpétuelles** en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation. Avant 2020, la moins-value était provisionnée à 100% dès qu'elle était constatée au 31/12. A compter de 2020, la moins-value n'est matérialisée que si elle revête d'un caractère durable, à savoir qu'elle représente une perte potentielle de plus de 20% sur une période de 6 mois.

Ce changement de méthode est conforme au Code des Assurances

A la clôture de l'exercice **2021**, le GAMEST a repris la provision pour dépréciation des Actifs en « Actions » et « Obligations » soumises de 501 853 € supplémentaires. De ce fait, cette provision s'élève à 35 959 € au 31.12.2021.

#### **5. – Investissement informatique**

L'Union de Réassurance, en 2007, a fait un apport à un Groupement d'Intérêt Economique (GIE GIGAM) de ses logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Le GAMEST est depuis adhérent du GIE GIGAM et bénéficiaire, à ce titre, de la mise à disposition des versions actualisées desdits logiciels.

#### **6. – Frais d'acquisition et d'administration**

Les frais d'acquisition enregistrés au 31.12.2021 représentent les charges de souscription des services Assurance de Personnes et Protection Juridique ainsi que les charges liées à l'informatique du Groupe pris en charge intégralement par le GAMEST depuis 2015.

#### **7. – Provision pour primes non-acquises, risques en cours et risques croissants**

- La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Elle est calculée au prorata temporis.
- Une provision pour risques en cours est susceptible d'être constituée. Elle est destinée à couvrir, pour les primes payables d'avance, la charge des sinistres et frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et l'échéance de la prime, pour la part qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

Depuis 2015, l'assiette de calcul de la PREC comprend également l'ensemble des primes pour lesquelles l'Union est engagée à la clôture de l'exercice, y compris celles liées aux contrats à tacite reconduction que l'Union n'a plus la possibilité de résilier au 1<sup>er</sup> janvier N+1.

**Précision particulière :** l'assiette de calcul de la PREC constituée au 31/12/2021 ne comprend pas l'assiette relative à l'activité de la SMAB puisque cette dernière quitte le GAMEST à effet du 31 décembre 2021.

Cette provision brute représente au 31/12/2021 : 6 247 128 €

- La provision pour risques croissants constituée en 2015 suite à l'adhésion de La Bressane se définit comme la différence des valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

#### **8. – Provisions pour sinistres à payer**

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les prévisions de recours sont estimées en fonction du degré de « recouvrabilité ».

Une provision de gestion est destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

Les modalités de provisionnement relatives à l'assurance automobile ont été revues conformément aux dispositions de l'Article R 331-26 du Code des Assurances et les montants obtenus ont été comparés selon différentes méthodes en vue d'opérer une différenciation selon la nature des prestations.

Par ailleurs, les paramètres de calcul des provisions de maintien en arrêt de travail ont été revus conformément aux dispositions de l'Article A 331-22 du Code des Assurances.

L'évaluation de la provision pour « sinistres tardifs » a été revue en 2019 et 2020 et inclus dorénavant un historique retenu comme base de calcul de 5 ans et des triangles de charges, lorsqu'ils sont suffisants, sont utilisés pour l'évaluation de la provision sur les partenariats spécifiques.

#### **9. – Provisions pour frais de gestion sinistre**

La provision pour frais de gestion des sinistres à payer continue d'être constituée dans les provisions techniques au Passif du Bilan et à l'Actif du Compte de régularisation pour un montant de **3 062 475 €**.

La provision pour frais de gestion des sinistres est calculée sur la base des indemnités et frais provisionnés, de même que sur le montant des recours à percevoir.

Le taux de chargement appliqué est celui constaté par chaque cédante au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écartés au-delà de ce montant pour le calcul. De même, les compensations de l'Etat relatives au dispositif GRL sont exclues de la base de calcul.

#### **10. – Provisions pour égalisation**

Cette provision est destinée à faire face aux « charges exceptionnelles » afférentes aux opérations garantissant les risques Catastrophes Naturelles et Tempête.

La provision pour égalisation s'établit au 31.12.2021 à 1 400 000 €. Aucune dotation n'a été opérée sur 2021.

#### **11. – Provisions pour risques et charges**

Le GAMEST a constaté sous forme de provision, la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés. Elle s'élève au 31.12.2021 à 54 987 €.

Le GAMEST a également constaté au passif, une provision pour médailles du travail d'un montant de 40 698 €.

#### **12. – Commissions reçues d'avance des réassureurs**

La part de commission versée par le réassureur au titre des primes non acquises au 31.12.2021 est provisionnée au Bilan à hauteur de **210 600 €**.

#### **13. – Variation des PANE (primes acquises non émises) et des primes à annuler**

Le volume des provisions pour PANE est identifié au Compte de Résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

La provision constituée est calculée par chaque cédante sur la base moyenne des 3 dernières années de son activité.

#### **14. – Charges**

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- Affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination ;
- Pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables.

Les principales clés sont la masse salariale et l'effectif.

### **15. – Répartition du résultat en faveur des cédantes**

La « Participation » de chaque cédante correspond à son propre résultat technique net de réassurance externe déduction faite des charges du GAMEST.

## **III – PERSPECTIVES – AUTRES INFORMATIONS**

Comme en 2021, il est prévu en 2022 de renforcer certains moyens humains comme une ressource supplémentaire au sein du Service mutualisé pour le suivi et l'audit des Courtiers Délégués.

En parallèle, des actions ont été engagées autour de la priorité à donner au développement rentable et au passage à une organisation « agile ».



## IV – INFORMATIONS SUR LE BILAN (Chiffres en euros)

### A) A C T I F

#### 1. – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2021
<b>VALEURS BRUTES</b>				
Logiciels	326 066	2 712		328 778
Autres actifs incorporels	3 289			3 289
<b>TOTAL</b>	<b>329 355</b>	<b>2 712</b>		<b>332 067</b>

#### 2. – PLACEMENTS IMMOBILIERS

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2021
<b>VALEURS BRUTES</b>				
Constructions	992 719			992 719
Terrains	217 250			217 250
<b>TOTAL</b>	<b>1 209 969</b>			<b>1 209 969</b>

#### 3. – AUTRES PLACEMENTS

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2021
<b>VALEURS BRUTES</b>				
Parts de SCPI	1 630 555			1 630 555
Actions cotées	4 425 880		516 250	3 909 630
Prêt consenti		500 000		500 000
Comptes à terme/ Livret institutionnel	48 209 800	21 506 470	20 720 000	48 996 270
Placements dans entreprise liée	496 500			496 500
Obligations cotées	11 607 450	8 262 351	3 747 250	16 122 551
<b>TOTAL</b>	<b>66 370 185</b>	<b>30 268 821</b>	<b>24 983 500</b>	<b>71 655 506</b>

#### 4. – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2021
Provision pour dépréciation des immeubles	156 810		28 457	128 353
Provision pour dépréciation durable	537 812		501 853	537 812
<b>TOTAL</b>	<b>694 622</b>		<b>530 310</b>	<b>666 165</b>

## 5. – ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2021
<b>VALEURS BRUTES</b>				
Matériel informatique	99 143	41 578		140 721
Matériel de transport	-			-
Mobilier Matériel Colmar - Mulhouse - Lons	150 074			150 074
Agenc. Aménag. Colmar - Mulhouse - Lons	76 412			76 412
<b>TOTAL</b>	<b>325 629</b>	<b>41 578</b>	<b>-</b>	<b>367 207</b>

## 6. – AMORTISSEMENTS

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2021
Logiciels	322 722	5 144		327 866
Immobilier	232 067	34 411		266 478
Matériel informatique	78 958	14 072		93 030
Mobilier Matériel Colmar - Mulhouse	119 062	8 955		128 017
Agenc. Aménag. Colmar - Mulhouse	24 823	5 045		29 868
Matériel de transport				
<b>TOTAL</b>	<b>777 632</b>	<b>70 885</b>		<b>848 517</b>

## 7. – PROVISIONS TECHNIQUES DES REASSUREURS

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2021
Part dans PNA	1 403 601		637 494	766 106
Part dans les SAP	62 401 014	21 418 386		83 819 390
Part dans Provision pour Risques en cours	1 408 855	4 024 058		5 432 913
<b>TOTAL</b>	<b>65 213 470</b>	<b>25 442 444</b>	<b>637 494</b>	<b>90 018 409</b>

## 8. – CREANCES

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AU 31.12.2021	JUSQU'A 1 AN	DE 1 à 5 ANS
Créances nées d'opérations d'assurance	796 780	738 270	738 270	-
C.C. des Cessionnaires	1 329 152	2 034 518	2 034 518	-
C.C. des Cédantes	7 972 092	6 925 410	6 925 410	-
Etat organismes S.S.	7 332			-
Débiteurs divers	443 060	856 851	856 851	-
<b>TOTAL</b>	<b>10 548 417</b>	<b>10 555 049</b>	<b>10 555 049</b>	<b>-</b>

## 9. – COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2021
Coupons courus non échus	200 701	277 022	200 701	277 022
Provisions frais de gestion de sinistre	2 758 200	304 274		3 062 475
Différence s/prix remb. à percevoir	37 257	8 486	38 190	7 553
Autres comptes (GCA)	76 604		9 656	66 948
Charges constat. d'avance	41 991	55 340	41 232	56 100
<b>TOTAL</b>	<b>3 114 754</b>	<b>645 122</b>	<b>289 779</b>	<b>3 470 098</b>

## B ) P A S S I F

### 1. – CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2021
Fonds d'établissement (y compris Certificats Mutualistes)	24 320 000	805 000		25 125 000
Réserve pour éventualités diverses	5 347 802	466 179		5 813 982
Résultat de l'exercice	528 811	553 335	528 811	553 335
<b>TOTAL</b>	<b>30 196 614</b>	<b>1 824 514</b>	<b>528 811</b>	<b>31 492 316</b>

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, date d'adhésion de la Mutuelle AFFINEO'ASSUR à l'Union GAMEST, cette dernière a procédé à la remontée de 805 k€ servant à couvrir l'impact de son adhésion sur le ratio de solvabilité du GAMEST.

### 2. – PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2021
Provisions pour primes non acquises	7 845 586		1 190 403	6 655 182
Provisions pour sinistres à payer	96 780 720	27 120 129		123 900 848
Prévision de recours à encaisser	- 6 841 602	-2 025 270		-8 866 872
Provisions pour frais gestion Sinistre	2 758 200	304 274		3 062 475
Provisions pour Risques en cours	1 588 653	4 658 475		6 247 128
Provisions pour risques croissants	630 690		4 002	626 688
Provisions pour égalisation	1 400 000			1 400 000
<b>TOTAL</b>	<b>104 162 246</b>	<b>30 057 608</b>	<b>1 194 405</b>	<b>133 025 449</b>

Provisions pour sinistres ouverture	89 939 117
Prestations payées dans l'exercice sur exercices antérieurs	18 907 938
Provisions pour sinistres sur exercices antérieurs à la clôture	73 411 500
<b>BONIS/MALIS</b>	<b>- 2 380 321</b>

Les provisions pour sinistres à payer tiennent donc compte d'un mali **brut de 2 380 321 €** exclusivement lié à la dégradation d'un sinistre corporel.

En net de réassurance, ce mali conduit à un **boni de 4 229 302 €**.

### 3. – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2021
Provisions pour IFC	47 244	7 743		54 987
Provisions médailles travail	43 714		3 016	40 698
<b>TOTAL</b>	<b>90 958</b>	<b>7 743</b>	<b>3 016</b>	<b>95 685</b>

### 4. – ETAT DES DETTES

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AU 31.12.2021	JUSQU'A 1 AN	DE 1 à 5 ANS
Dettes nées d'opérat. d'assurance	707 540	643 250	643 250	–
C.C. des Cessionnaires	7 607 447	3 878 889	3 878 889	–
C.C. des Cédantes	189 260	657 048	657 048	–
Autres dettes – Personnel	245 843	222 952	222 952	–
Dettes auprès d'un établissement de crédit	5 000 000	5 000 000	5 000 000	–
Etat, Org. S.S., Coll. Publ.	225 038	262 573	262 573	–
Créditeurs divers	598 503	368 930	368 930	–
<b>TOTAL</b>	<b>14 573 632</b>	<b>11 033 642</b>	<b>11 033 642</b>	<b>–</b>

### 5. – DETTES FOURNISSEURS A LA CLOTURE PAR ECHEANCE

RUBRIQUE	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours
Fournisseurs	147 671			657 048
Fournisseurs d'immob.				
<b>TOTAL</b>	<b>147 671</b>			<b>657 048</b>



## 6. – COMPTES DE REGULARISATION

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2021
Amortiss. différences s/ prix de rembours.	43 532	18 581	15 620	46 492
Commissions reçues d'avance du Réassur.	384 690		174 090	210 600
<b>TOTAL</b>	<b>428 222</b>	<b>18 581</b>	<b>189 710</b>	<b>257 092</b>

## 7. – ENGAGEMENTS HORS BILAN

- **Engagements reçus :**
  - Valeurs reçues en nantissement des réassureurs : **59 662 639 €**
  
- **Engagements donnés :**
  - Au titre du traité de réassurance entre l'Union et ses cédantes, le GAMEST est caution solidaire envers ses cédantes ;
  - Au titre d'un prêt de titres conclu avec la BRED, 6.2 M€ de titres ont été prêtés moyennant le versement de 5 M€.



## V – INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT (Chiffres en euros)

### 1. – VENTILATION DES PRIMES ACQUISES

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AU 31.12.2021
Primes émises	72 488 679	78 936 301
Variation des P.N.A.	-572 357	1 190 403
Variation des PANE	284 000	- 58 510
Variation primes à annuler	-285 350	64 290
Variation des provis. pour risques en cours	1 322 746	-4 658 475
<b>Primes acquises</b>	<b>73 237 718</b>	<b>75 474 009</b>

Les primes d'assurance sont relatives à des émissions souscrites en France et inclus les compléments de primes.

Les primes acquises au 31/12/2021 tiennent compte de la sortie de portefeuille résultant du départ de la SMAB au 1<sup>er</sup> janvier 2022, cette dernière s'établit à 273 866 €.

### 2. – VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENT

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AU 31.12.2021
<b>PRODUITS</b>		
Revenu des placements (coupons)	628 678	624 551
Profits de réalisation des placements	16 139	13 098
Plus ou moins-values sur valeurs mobilières		152 498
Reprise Provisions p/ dépréciation durable	46 974	501 853
<b>TOTAL</b>	<b>691 791</b>	<b>1 291 999</b>
<b>CHARGES</b>		
Dotations provision dépréciation durable	104 437	
Amortissements des immeubles	34 411	34 411
Perte s/réalisation	155	392 444
Frais externes de gestion s/placements	76 275	80 913
Dotations amortis. des diff. s/ prix remb.	69 034	19 525
<b>TOTAL</b>	<b>284 311</b>	<b>527 293</b>

### 3. – VENTILATION PAR DESTINATION DES FRAIS GENERAUX ET DES DOTATIONS

RUBRIQUE	AU 31.12.2020	AU 31.12.2021
Frais de sinistre	1 854 558	1 846 093
Frais d'administration	360 329	420 876
Frais d'acquisition	318 765	283 421
Autres charges techniques	1 392 606	1 520 534
Participation aux bénéfices s/Résultat	23 276 070	21 418 386
Dotation autres provisions techniques (égalisation et risques croissants)	520 464	- 4 002
<b>TOTAL</b>	<b>27 722 792</b>	<b>25 485 308</b>

### 4. – EFFECTIF

EFFECTIF	AU 31.12.2020	AU 31.12.2021
Equipe Direction	1	1
Cadres	9	12
Employés	24	23
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>36</b>

### 5. – REMUNERATION DES SALAIRES ET DES MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION

NATURE	AU 31.12.2020	AU 31.12.2021
Salaires bruts	1 356 540	1 395 522
Charges sociales	524 467	586 854
Taxe sur salaires	142 990	147 103
<b>TOTAL</b>	<b>2 023 997</b>	<b>2 129 479</b>

Les salaires bruts au 31/12/2021 comprennent les indemnités versées aux membres du Conseil d'Administration, elles représentent 59 508 € sur cet exercice.

Cependant, aucun engagement n'a été enregistré en matière de retraite à l'égard de cet organe.

## 6. – VENTILATION DES 3 DERNIERS EXERCICES DE LA CHARGE DES SINISTRES ET DES PRIMES ACQUISES

en K€	ANNEE DE SURVENANCE				
	2017	2018	2019	2020	2021
<b>2019</b>					
Sinistres payés	32 471	25 514	16 019		
Provisions au 31.12	8 016	31 879	30 600		
<b>Charges de sinistres</b>	<b>40 488</b>	<b>57 393</b>	<b>46 619</b>		
Encaissement y compris PREC	62 669	51 947	59 283		
<b>% S/P</b>	<b>64,61%</b>	<b>110,48%</b>	<b>78,64%</b>		
<b>2020</b>					
Sinistres payés	33 400	28 018	28 395	14 685	
Provisions au 31.12	7 040	26 938	15 580	29 694	
<b>Charges de sinistres</b>	<b>40 440</b>	<b>54 957</b>	<b>43 976</b>	<b>44 379</b>	
Encaissement y compris PREC	62 669	51 947	59 283	73 238	
<b>% S/P</b>	<b>64.53%</b>	<b>105.79%</b>	<b>74.18%</b>	<b>60.60%</b>	
<b>2021</b>					
Sinistres payés	33 936	29 587	33 216	25 826	18 789
Provisions au 31.12	5 078	24 660	7 844	27 981	41 622
<b>Charges de sinistres</b>	<b>39 014</b>	<b>54 247</b>	<b>41 060</b>	<b>53 808</b>	<b>60 412</b>
Encaissement y compris PREC	62 669	51 947	59 283	73 238	75 474
<b>% S/P</b>	<b>62.25%</b>	<b>104.43%</b>	<b>69.26%</b>	<b>73.47%</b>	<b>80.04%</b>

		AFFAIRES DIRECTES- France pour les assureurs											NON-VIE & DOMM CORP	
		DOMMAGES CORPORELS INDIVIDUELS (cat. 20)		AUTOMOBILE		DOMMAGES AUX BIENS		CATASTROPHES NATURELLES	RESPONS.CIVILE GENERALE	PROTECTION JURIDIQUE	PERTES PECUNIAIRES DIVERSES	CONSTRUCTION		TOTAL GENERAL
		Santé (frais de soins)	Autres (dont Incap inval)	RC (cat. 22)	DOMMAGES (cat. 23)	PARTICULIERS (cat. 24)	PROF. ET AGRIC. (cat. 25-26)	(cat. 27)	(cat. 28)	(cat. 29)	(cat. 31)	DOMM. AUX BIENS (cat. 35)	RESPONS. CIVILE (cat. 36)	
		C0010	C0060	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0370	C0480	C0490	
<b>Résultat technique</b>														
<b>Solde de souscription</b>														
<b>Primes de l'exercice</b>														
<b>Primes nettes</b>														
Primes et accessoires émis	R0010	2 117 442	2 036 916	14 056 408	8 257 485	21 533 252	16 694 340	3 224 643	778 636	2 208 001	7 695 047	334 131		78 936 301
Charges d'annulations	R0020	1 725	1 659	11 448	6 725	17 538	13 597	2 626	634	1 798	6 267	272		64 290
Ristournes	R0030	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Primes à émettre nettes clôture	R0040	19 804	19 051	131 466	77 230	201 395	156 138	30 159	7 282	20 651	71 970	3 125		738 270
Primes à émettre nettes ouverture	R0050	23 574	23 013	121 930	80 510	239 378	161 240	33 991	6 385	19 193	85 264	5 238		796 780
Sous-total primes nettes	R0060	2 115 396	2 034 614	14 077 392	8 260 930	21 512 807	16 702 834	3 223 438	780 167	2 211 257	7 688 019	335 227		78 942 081
<b>Variation de provision pour primes non acquises</b>														
Prov. primes non acquises clôture	R0070	12 176	75 252	812 201	377 541	2 557 022	1 079 588	370 655	61 445	96 298	1 207 708	5 295		6 655 182
Prov. primes non acquises ouverture	R0080	11 177	79 090	1 335 098	651 796	2 958 937	931 439	394 763	54 887	93 043	1 324 823	10 533		7 845 585
Sous-total variation de provision pour primes non acquises	R0090	999	3 838	522 896	274 255	401 915	148 148	24 108	6 558	3 255	117 115	5 238		1 190 403
Sous total primes de l'exercice	R0100	2 114 397	2 038 452	14 600 288	8 535 185	21 914 721	16 554 686	3 247 546	773 609	2 208 002	7 805 134	340 464		80 132 484
<b>Charge des prestations</b>														
Sinistres payés	R0110	1 453 893	313 918	8 917 983	8 672 808	12 207 952	4 047 790	2 591 841	339 408	999 075	4 813 059	23 382		44 381 109
Versements period. de rentes payés	R0120	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Recours encaisses	R0130	-	25 154	1 703 983	1 645 951	1 562 478	361 811	2 100	1 000	103 915	1 277 464	-		6 683 856
Frais de gestion des sinistres	R0140	-	172 093	169 476	85 175	713 067	241 168	28 064	7 895	156 372	239 147	33 636		1 846 093
Provisions pour sinistres clôture	R0150	60 649	1 931 267	53 937 127	6 714 227	24 562 893	12 704 082	6 924 773	6 857 698	1 774 511	7 809 332	624 289		123 900 848
Provisions pour sinistres ouverture	R0160	43 609	1 736 261	34 610 545	4 299 571	23 041 697	8 227 146	6 949 245	8 187 962	1 461 937	8 093 377	129 370		96 780 720
Prévisions de recours a enc. clôture	R0170	-	120	3 182 566	844 804	920 547	216 604	6 000	1 974	15 089	3 679 168	-		8 866 872
Prévisions de recours a enc. ouverture	R0180	-	2 230	1 284 543	588 117	789 226	238 884	1 000	3 094	3 578	3 930 931	-		6 841 602
Provisions pour égalisation clôture	R0190	-	-	-	-	135 000	200 000	1 065 000	-	-	-	-		1 400 000
Provisions pour égalisation ouverture	R0200	-	-	-	-	135 000	200 000	1 065 000	-	-	-	-		1 400 000
Autres provisions techniques clôture	R0210	-	626 688	1 588 804	-	4 411 337	-	246 987	-	-	-	-		6 873 816
Autres prov. techniques ouverture	R0220	-	630 690	-	1 082 271	-	-	17 858	488 524	-	-	-		2 219 343
Int. tech. inclus dans exercice	R0230	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Participation aux bénéfices incorporées exercice	R0240	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Capitaux constitutifs de rente (sinistres)	R0250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Capitaux constitutifs de rente (provisions de rentes)	R0260	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Sous-total charge des prestations	R0270	1 470 933	653 970	26 400 839	8 187 730	17 159 753	8 426 363	2 817 463	1 471 365	1 352 595	3 742 459	551 937		69 292 678
Total solde de souscription	R0280	643 464	1 384 481	11 800 551	347 455	4 754 969	8 128 323	430 083	2 244 974	855 407	4 062 675	211 473		10 839 806
<b>Charges d'acquisition et gestion nettes</b>														
Frais d'acquisition	R0290	7 478	7 210	51 640	30 188	77 510	58 552	11 486	2 736	7 810	27 606	1 204		283 421
Frais admin.	R0300	11 105	10 706	76 684	44 829	115 102	86 949	17 057	4 063	11 597	40 995	1 788		420 876
Aut. charges nettes de produits tech.	R0310	38 087	36 719	262 996	153 745	394 752	298 201	58 498	13 935	39 773	140 595	6 133		1 443 434
Subventions d'exploitation reçues	R0320	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Total charges d'acquisition et gestion nettes	R0330	56 671	54 635	391 321	228 762	587 364	443 703	87 042	20 734	59 179	209 195	9 125		2 147 731
<b>Solde financier</b>														
Produits des placements alloués	R0340	11 667	11 248	80 563	47 096	120 923	91 347	17 920	4 269	12 183	43 068	1 879		442 161
Dont revenus et autres produits de placements	R0350	17 185	16 568	118 668	69 372	178 118	134 553	26 395	6 288	17 946	63 438	2 767		651 298
Dont profits et pertes provenant de la réalisation de placements	R0360	3 461	3 337	23 899	13 971	35 871	27 098	5 316	1 266	3 614	12 776	557		131 166
Dont charges des placements alloués	R0370	823	793	5 682	3 322	8 529	6 443	1 264	301	859	3 038	133		31 186
Dont frais externes et internes de gestion alloués	R0380	1 234	1 190	8 524	4 983	12 795	9 665	1 896	452	1 289	4 557	199		46 785
Total solde financier	R0390	11 667	11 248	80 563	47 096	120 923	91 347	17 920	4 269	12 183	43 068	1 879		442 161
<b>Participation aux résultats</b>														
Interets techniques	R0400	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Participation aux bénéfices directement incorporée	R0410	584 627	1 178 451	4 880 682	3 096 494	1 644 016	4 648 793	304 644	737 504	814 880	3 472 618	52 041		21 414 748
Dotation pour provision pour participation aux bénéfices	R0420	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Total participation aux résultats	R0430	584 627	1 178 451	4 880 682	3 096 494	1 644 016	4 648 793	304 644	737 504	814 880	3 472 618	52 041		21 414 748
<b>Solde de réassurance</b>														
Primes cédées aux réassureurs	R0440	-	761 632	10 298 092	4 603 847	10 508 305	12 180 252	1 864 794	479 433	822	1 854 640	334 131		42 885 949
Part réass. dans prestations payées	R0450	-	111 964	5 216 236	3 972 096	5 050 883	2 154 509	1 295 973	261 855	15 381	952 239	23 382		19 054 519
Part réass. dans Prov. tech. clôture	R0460	-	1 218 957	48 426 187	6 689 532	12 925 093	7 903 366	5 173 149	5 462 894	87 125	1 502 531	629 585		90 018 419
Part réass. dans prov. tech. ouvert.	R0470	-	1 031 526	28 969 586	4 244 320	12 632 044	4 924 733	4 788 000	6 819 074	64 597	1 602 530	137 059		65 213 470
Part réass. dans résultat	R0490	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Commissions reçues des réassureurs	R0500	-	327 478	2 732 730	1 190 512	2 558 762	4 029 933	134 564	100 204	11 338	660 638	90 215		11 813 699
Total solde de réassurance	R0510	-	134 760	17 107 475	3 003 973	2 605 611	3 017 176	49 108	1 473 554	25 750	341 762	217 992		12 787 218
<b>Total résultat technique</b>	<b>R0520</b>	<b>13 833</b>	<b>27 884</b>	<b>115 485</b>	<b>73 268</b>	<b>38 900</b>	<b>109 998</b>	<b>7 208</b>	<b>17 450</b>	<b>19 281</b>	<b>82 168</b>	<b>1 231</b>		<b>506 706</b>
<b>Hors-compte</b>														
Prov. part. bénéf. et rist. clôture	R0530	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Prov. part. bénéf. et rist. ouverture	R0540	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Part réass. prov. participation aux bénéfices et rist. clot.	R0550	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Part réass. prov. participation aux bénéfices et rist. ouv.	R0560	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Prov. pour risques croissants clôture	R0570	-	626 688	-	-	-	-	-	-	-	-	-		626 688
Prov. pour risques croissants ouverture	R0580	-	630 690	-	-	-	-	-	-	-	-	-		630 690
Prov. mathématiques de rentes clôture	R0590	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Prov. mathématiques de rentes ouverture	R0600	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Prov. pour risques en cours clôture	R0610	-	-	1 588 804	-	4 411 337	-	246 987	-	-	-	-		6 247 128
Prov. pour risques en cours ouverture	R0620	-	-	-	1 082 271	-	-	17 858	488 524	-	-	-		1 588 653
Prov. pour risque d'exigibilité clôture	R0630	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Prov. pour risque d'exigibilité ouverture	R0640	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-

